

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMES

# L'AVENIR

LE NUMÉRO  
5  
CENTIMES



DE LYON  
JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

## ANNONCES :

Annonces anglaises..... la ligne 1 fr.  
Réclamations..... — 3 »  
Chroniques locales..... — 4 »  
Les Annonces sont reçues au Bureau des Journaux  
11, rue Charles-Chapelle

## ADMINISTRATION & REDACTION :

79, Cours de la Liberté, 79  
LYON

## ABONNEMENTS :

3 mois 3 francs 100  
Lyon et départ<sup>ts</sup> limitrophes. 5 f. 10 f. 20 f.  
Pour les autres départ<sup>ts</sup>.... 6 f. 12 f. 24 f.  
(Etranger : port en sus)  
Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 du mois

N° 64

L'Avenir de Lyon

BON D'ACHAT

5 Novembre 1884

Ce Bon doit être détaché tous  
les jours et conservé.

## M. Ferry, c'est trop !

Le Tonkin, rêve chéri de von Ferry, est toujours à l'ordre du jour ; il est aujourd'hui ce qu'il a été dès le commencement de cette fatale et funeste expédition. La République tombe en quenouille. Ce n'est plus Grévy qui préside, c'est un être du genre neutre, une espèce de Pénélope, sans fidélité, sans foi, ni loi.

Les jouvencelles ministérielles de Ferry-Danaüs continuent à remplir patiemment le tonneau des Danaïdes avec la servilité qui caractérise les efféminés olympiens de l'opportunisme, et le dernier des... préside à cette grotesque saturnale.

Nos adversaires, les réactionnaires de tout acabit, ont beau exploiter cette situation, ils ne jouiront pas de la chute prochaine, avec ou sans bénéfice d'inventaire, de l'héritage de ce marmoset, qui n'aura pas même la consolation de recueillir dans sa main le sang de ses blessures pour le lancer contre le ciel, comme le fit son homonyme Julien l'Apostat. Non, c'est nous, républicains de principes ; nous, qui voulons la République avec toutes ses conséquences, qui prenons pour mission de briser sous peu le colosse aux pieds de cassonnade, ce géant qui se rabougrit sous le vent de la réprobation publique, pour proclamer sur les débris de ce bibelot, de cette potiche d'étagère, le règne de la justice et du droit.

Les représailles, ce vilain jeu brutal qui amuse tant les visqueux crapauds du marais du Palais-Bourbon, vont leur petit bonhomme de chemin ; on tue, on égorge, on pille, on brûle ; ce n'est pas encore la guerre..., c'est la représaille opportuniste.

Pendant ce temps, Ferry-Sisyphé fait tranquillement la toilette de ses ongles rouges du sang de nos enfants. Ce farceur, sans pudeur ni vergogne, continue à faire rouler par ses grooms le caillou mythologique dans l'enfer tonkinois.

Ferry-Eole sable le champagne au quai d'Orsay, comme son chaste cousin Bismark l'ichait le clos-voigeot et le sauterne au château de Versailles pendant que les chaumières voisines flambaient au nez des Allemands, qui venaient y allumer leurs pipes de faïence.

Oui, l'affameur de Paris chasse le cerf pendant que l'ouvrier parisien est sans pain ni gîte, pendant que 40,00 ouvriers lyonnais meurent de faim, couchent à la belle étoile et que quelques-uns sont quotidiennement ramassés sur les bancs de nos boulevards, où ils vont demander asile et cacher leurs misères ; on les arrête.

Et les juges, après déjeuner, là, à trois, ils se concertent, une, deux, trois minutes. Condamné pour vagabondage.

Ferry, c'est assez ! La mesure est comble. Homme, vous êtes sans cœur et sans pitié ; ministre, vous êtes fourbe et incapable ; vous compromettez la République par vos folies et votre autoritarisme.

Arrêtez-vous là, démissionnez, il en est

temps encore ; si non il arrivera à vous ce qu'il est arrivé à tant d'autres de vos prédécesseurs. Relisez l'Histoire !..

Brouillé avec l'Angleterre, vous vous êtes appuyé sur M. de Bismarck, c'est une honte ! Vous vous êtes livré à lui : c'est un crime.

Supposez que dans un moment psychologique il se tourne contre vous, que devient votre expédition chinoise ?

— Que pourrait le vaste Empire de l'Extrême-Orient, soutenu à la fois par l'Angleterre et l'Allemagne ? Vous avez mis, monsieur, la politique de la France dans le casque de Bismarck, c'est un crime, une lâcheté !

Messieurs les chauvins se vantent d'être fiers de leur pays. Ne faudrait-il pas rougir du rôle qu'ils lui donnent ?

Ah ! la France de Valmy, de Jemmapes et de Fleurus, la France si longtemps couronnée de gloire, en est tombée à ce degré qu'on lui cherche des victoires sur des peuples barbares, orientales, ou plutôt des « destructions utiles », des dévastations sans combat sur les bords du fleuve Bleu, sur les rives de Madagascar, sur les rivages où il y a de bonnes affaires pour la famille Ferry.

Vous gaspillez nos finances, vous jouez à pile ou face avec la vie de nos enfants et, parce que vous êtes ministre, vous vous croyez sans contrôle, vous noyez notre honneur et notre argent dans des aventures fantastiques, pendant que notre agriculture traverse une crise affreuse dont vous devez prendre une grande part de responsabilité.

Il y a des millions pour les actionnaires de la Compagnie Tonkino-Chinoise ; il n'y a pas une miche pour les ouvriers français qui chôment pendant que des Allemands et des Italiens occupent les meilleures places dans les usines, dans les bureaux et dans les ateliers.

On meurt de faim à Lyon pendant que vous, vos familles, vos commensaux, vos valets ministériels, vos compères politiques, vous enrichissez sans honte et sans vergogne.

Ferry, c'est assez ! Le fisc a son premier avertissement avant contrainte ; le peuple a, lui aussi, à son premier avertissement avant...

J.-B.-A. PAGÈS.

*Nous demandons que le travail ne soit plus subordonné à l'intérêt des avides et des oisifs ; nous demandons que le travailleur ne soit plus exploité par les capitaux, car les sociétés vivent par le travail et non par la propriété.*

GODEFROY CAVAIGNAC (1833).

## DÉPÊCHES DE NUIT

### GUERRE DE CHINE

PARIS, 10 heures. — On télégraphie de Vienne au Standard de ce matin, que le Japon cherche aussi à amener un arrangement entre la France et la Chine, mais que la cour de Pékin persiste à refuser toute indemnité à la France.

### Devant Tamsui

LONDRES, 11 heures. — Le Times de ce matin publie la dépêche suivante : Shanghai, 3 novembre, Tamsui n'est pas encore occupé.

### Révolte de Coolies

11 h. 20. — Une dépêche de Trinidad annonce que les coolies se sont révoltés à Trinidad et ont massacré un grand nombre d'habitants.

La dépêche ajoute que l'on est parvenu à vaincre les révoltés.

La commission chargée d'examiner les demandes de crédits relatifs au Tonkin, s'est réunie hier au Palais-Bourbon pour continuer l'examen de la correspondance de l'amiral Courbet, ainsi que des autres documents diplomatiques que lui a fait parvenir le président du conseil.

## LA MISÈRE

La crise industrielle s'aggrave de jour en jour.

D'après les nouvelles reçues de Fourchambault, 150 ouvriers auraient été avertis de cesser leur travail dans la quinzaine.

Une signification analogue serait sur le point d'être adressée à 70 autres ouvriers.

Enfin, les ateliers chômeraient complètement deux jours par semaine, et les autres jours la durée du travail serait réduite à huit heures.

## ACTUALITÉS

Hier a eu lieu la messe du Saint-Esprit, à l'occasion de la rentrée des tribunaux. Seuls, les robes y assistaient.

Voilà un huis-clos que je comprends.

Cette messe a inspiré un bon mot à M. Cazot, premier président de la Cour de cassation et de la Compagnie d'Alais au Rhône.

« Le Saint-Esprit a des ailes, a-t-il dit, mais il ne vole pas aussi bien que moi. »

Nous sommes de son avis, cette fois.

On affirme que M. Brisson acceptera la présidence du conseil si M. Ferry était renversé ; avec cette seule condition qu'après la liquidation de l'aventure tonkinoise et les élections, on le réélira à la présidence de la Chambre. On estime que cette résolution, prise par M. Brisson, porte le dernier coup à M. Ferry.

Les rats se sauvent, c'est bon signe, le navire coule, Brisson se pose en sauveur. Mince de dévouement. On te verra venir, ma vieille !

C'est du propre.

Voici ce que je lis dans le Paris : « On prête à Mlle Desne l'intention de faire construire, sur les terrains qu'elle possède à Auteuil, une maison de retraite pour les hommes de lettres, les artistes et les savants. Cette maison offrira cette particularité, qu'elle ne recevra que des hommes jeunes... »

Est-ce que la vieille chérie à Fourtinet aurait l'intention d'entretenir ces jeunes coqs avec l'argent volé jadis par son beau-frère Dodoilphe ?

Des Italiens ont affiché, près du consulat autrichien, à Marseille, des placards menaçants, contre l'empereur d'Autriche.

De Marseille à Vienne, il y a loin ; mais l'amour rapproche les distances. Un peu de pétrole et de dynamite à la clef, et la fête sera complète.

Dansons la carmagnole  
Vive le son....

On sait que le pape a adressé une lettre autographe à M. Jules Ferry, dans laquelle il informe le président du conseil qu'il ne peut pas admettre la nouvelle loi sur le divorce, car l'indissolubilité du mariage est la base fondamentale de l'Eglise.

Parler divorce au Vatican, mais c'est un comble ! Et le vœu de chasteté, mon vieux Léon XIII, tu l'as donc oublié.

## INFORMATIONS

On nous écrit d'Avignon :

On poursuit activement l'enquête relative à une terrible explosion qui a causé dans la ville une très grande émotion.

L'explosion s'est produite dans un petit tronçon de rue qui unit la rue Brancasse à la rue de la République, en contournant l'hôtel de M. du Demaine, ayant une entrée dans chacune de ses trois rues.

La bombe, en éclatant, a jeté une clarté sinistre sur la place de l'Horloge, dont le sol a tremblé sous les pas des nombreux spectateurs du Grand-Théâtre s'y promenant pendant le dernier entr'acte de la Mascotte.

— Avignon doit être le pays de M. Perraudin.

Cette bombe paraît être une vengeance politique !!!

— ALGER. — Le bruit court dans la colonie espagnole que Macco, qui s'était réfugié en Algérie et qui est parti pour la France, ne serait pas le général insurgé cubain cru mort, qui est actuellement à New-York, mais son frère, simple cabecilla.

— ROME. — La nouvelle donnée par la New Freipress, que l'Italie vise à établir une colonie pénitentiaire dans l'Afrique occidentale, est sans fondement.

— SAINT-PETERSBOURG. — Le recteur de l'Université de Kharkoff a informé les étudiants qui avaient protesté contre l'expulsion de leurs camarades, à Kieff, que, conformément aux nouveaux statuts de l'Université, tous ceux qui prendront part à un meeting quelconque, seront simplement expulsés de l'Université.

Les étudiants expulsés de l'Université de Kieff ont été contraints par la police d'accepter, avec leurs passeports, un document constatant qu'il leur est défendu de se faire inscrire dans une autre Université. Ceux qui ne sont pas nés à Kieff ont reçu l'ordre de quitter cette ville.

On signale une certaine fermentation dans les autres villes universitaires, et on croit qu'il y aura sûrement, tôt ou tard, des troubles.

## Et de deux !

Les journaux belges annoncent que leur roi est malade.

M. Cobourg, dont la tête était déjà peu solide, aurait été fort troublé par les derniers événements qui viennent de se produire dans son pays, et plusieurs crises nerveuses assez graves qu'il vient d'avoir compromettraient sa royale santé.

L'état de santé du maréchal de Moltke inspire à nouveau les craintes les plus sérieuses.

Une extrême faiblesse et une inappétence presque complète l'empêchent, depuis hier, de se livrer à aucun mouvement.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique officiel de L'AVENIR

### AVANT LA SÉANCE

Les collégiens du Palais-Bourbon ont repris aujourd'hui leur cours.

Dans le préau, non, dans la salle des Pas-Perdu, les potaches, non les honorables vont et viennent avec des airs inquiets et soucieux ; rien ne va plus. Le proviseur, non, M. Brisson à l'air fort colére.

Les pions, non les huissiers, ont grand peine à imposer silence aux élèves placés sous leur surveillance.

Le public se presse aux tribunes, comme si le troupeau de Ferry devait faire des merveilles nouvelles. Il n'en sera rien.

## LA SÉANCE

Il est deux heures, l'austère Brisson fait entendre la note argentine de sa sonnette présidentielle. Un bon sonneur de St-Paul, M. Brisson.

M. Jules ROCHE dépose le rapport de la commission sur le budget de 1885.

L'ordre du jour appelle la suite de la délibération sur le projet de loi, adopté par le Sénat, sur l'instruction criminelle.

M. GOBLET, rapporteur. — Le code d'instruction criminelle, qui date de 1808, et qui a été successivement adopté par toutes les nations européennes, a subi chez toutes les nations de nombreuses améliorations, alors que nous le conservons toujours intact, malgré de persistantes critiques. Le besoin d'une réforme se fait vivement sentir. M. DUBAURE constitua, en 1878, une commission extra-parlementaire, qui proposa le projet actuel.

Le projet de la commission apporte des modifications profondes à la procédure de l'instruction, dans le sens de la liberté de la défense, qui a toujours été dans les traditions de notre pays.

La commission a consacré l'instruction préalable et contradictoire, c'est parce qu'elle s'est fondée sur cette idée, que la liberté de la défense touche non seulement à l'intérêt individuel, mais aussi à l'intérêt social.

Le projet rétablit la Chambre du conseil avec de nouvelles attributions, c'est un recours offert au prévenu.

La contradiction pourra se produire aussi devant la Chambre des mises en accusation.

Enfin, la commission a rétabli les dispositions relatives au droit d'évocation, et la surveillance des cours d'appel.

Il est à souhaiter que la Chambre puisse achever cette réforme, car la législation actuelle en retirerait un certain lustre.

M. MARTIN-FEUILLE. — Le code d'instruction criminelle doit être la complément des garanties de la liberté publique.

Les réformes adoptées par le Sénat constituent déjà un progrès important, dès le début de l'instruction le prévenu pourra appeler un défenseur, choisir un expert, recevoir communication des interrogatoires des témoins et des pièces de la procédure.

Il aura de plus un recours, devant la chambre du conseil, contre les ordonnances du juge d'instruction.

D'après le même projet, la liberté provisoire pourra être prolongée avec ou sans caution, jusqu'à la veille du jour de la comparution devant la Cour d'assises.

La majorité de la commission voudrait aller plus loin et rendre le débat contradictoire dans toutes les phases de la procédure, mais l'application de ce système, entraînerait certaines lenteurs, et le personnel actuel deviendrait tout à fait insuffisant.

La Chambre passe à la discussion des articles. Les articles 1 à 9 sont adoptés; après un échange d'observations, entre MM. Ribot, Goblet et le ministre de la Justice, l'article 10 qui donnait au préfet de police tous les droits du juge d'instruction, est supprimé.

Les articles 11 à 43 sont adoptés.

La suite de la discussion est remise à la prochaine séance qui aura lieu jeudi.

La Chambre fixe à lundi la discussion de l'interpellation de M. Laguerre sur la révocation de M. Domangeot, inspecteur des établissements pénitentiaires.

La séance est levée à 5 heures 50.

## SÉNAT

Le Jour des Morts semble avoir enterré ce bon vieux corps que l'on nomme Sénat. On paraît, aujourd'hui, faire des crêpes au Luxembourg (sans jeu de mots).

Jamais discussion n'a été plus lugubre. Les vénérables qui grelottent au Luxembourg ont des effets de conducteurs de pompes funèbres. Tout cela pour discuter le projet de loi sur la réforme électorale.

M. Naquet joue à la raquette avec M. Fresneau. MM. Schérer et Demole comptent les points. M. Bozérian saisit le volant au passage, et le jeu s'arrête après une heure trente-cinq minutes d'exercice.

Les vieux sont esquinés; ils vont se reposer deux jours.

Grand bien leur fasse.

## ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — BERLIN. — L'usine Krupp, à Essen, fabrique en ce moment, pour le compte du gouvernement italien, un canon monstre qui pèsera 130,000 kilogrammes; pour le transporter, on a construit deux wagons pouvant porter chacun un poids de 75,000 kilogrammes.

MEXIQUE. — MEXICO. — Il a été mis environ cinq mille hommes de troupes à la disposition du général Tolentino, gouverneur de l'Etat de Jalisco, pour disperser la bande de malfaiteurs qui infeste cet état.

Cette bande se compose d'anciens partisans du fameux général Lozada, qui se sont révoltés récemment, et qui occupent de fortes positions dans la Sierra Alicia, près de la ville de Tepic.

BELGIQUE. — BRUXELLES. — Le *Patriote* assure que les derniers événements politiques ont fortement ébranlé la santé du roi Léopold. Dans la nuit de samedi, le roi aurait eu une crise nerveuse.

ITALIE. — TURIN. — Un télégramme annonce la mort du député italien M. Federico Sponzigi, ancien vice-président de la Chambre, où il représentait le collège de Cuneo.

## Mœurs cléricales

Les élèves de l'Université catholique de Louvain, réunis au nombre de dix-huit cents, ont voté à l'unanimité une résolution qui montre à quel diapason de sottise ils sont montés.

Les élections communales de Louvain, ayant donné la majorité aux libéraux, l'assemblée des étudiants a décidé que toutes les maisons de commerce libérales seraient frappées d'interdit, et qu'à l'avenir aucun étudiant ne pourrait, sous peine de mise en quarantaine, se nourrir, se loger, se vêtir, acheter ses cigares ou aller au café chez des libéraux.

Pauvres enfants! si jeunes et déjà si serins; les voilà qui se condamnent d'eux-mêmes au gargotier, au tailleur, au cobbler et au cafetier cléricale.

Défense est faite de fumer un cigare ayant été vu dans une maison entachée de libéralisme. Ceux qui auront des pipes soupçonnées d'avoir été culottées avec du tabac libéral devront les casser.

Avant d'enfiler leurs caleçons, ces petits idiots à l'esprit étroit devront se demander si c'est bien un des leurs qui a fourni l'étoffe, et si c'est une aiguille cléricale que l'on a employée pour faire les coutures.

Défense de manger du porc ou du dinde, s'ils ne sont pas reconnus bons catholiques et cléricaux bon teint, nourris cléricalement par des cléricaux dans une basse-cour cléricale.

On devra rejeter immédiatement tout bœuf suspecté de radicalisme et n'adresser ses hommages qu'à des horizontales de marque cléricale.

Pour les ustensiles de ménage, la recommandation est la même. Il faut mettre en pièce la vaisselle qu'une main libérale a touchée. Tout, jusqu'à la seringue et au vase de nuit doit être de source catholique. Il n'est permis de s'asseoir que sur les chaises ayant eu des rapports intimes avec les seules fesses cléricales.

On n'aurait jamais pu croire qu'à leur âge les étudiants catholiques de l'université de Louvain étaient aussi bêtes.

## EN ÉGYPTÉ

PARIS. — Les nouvelles de Khartoum sont des plus contradictoires; mais l'opinion générale est que l'on ne peut plus douter de la capture de Gordon par les troupes du mahdi.

On télégraphie d'une part de Dongola qu'un espion arabe, revenant d'Obeid, annonce que le mahdi garde Gordon comme otage afin de l'échanger contre Arabi, et, d'un autre côté, on mande de la même ville que le mahdi occupe les environs de Khartoum et a seulement sommé Gordon de se rendre.

Une dépêche de Debbah va même plus loin, elle annonce une grande victoire de Gordon à Anderman, et ajoute que le prestige du mahdi diminue dans la contrée située entre Debbah et Obeid.

LONDRES. — La prise de Khartoum, qui était considérée comme certaine, semble maintenant plus que douteuse, et dans les cercles officiels on la dément catégoriquement.

— On mande de Sarras au *Standard* que lord Wolseley, en arrivant à Dongola, cherchera à faire connaître au mahdi et aux tribus du Soudan l'intention de l'Angleterre et du gouvernement égyptien d'abandonner ces contrées.

Il demandera qu'on laisse passer le général Gordon, et, à cette condition, il s'engagera à ne plus combattre.

LE CAIRE. — On mande de Wady-Halfa que le général Wolseley essaiera probablement d'entamer des négociations avec le mahdi pour obtenir à l'amiable la retraite des garnisons.

## EN BELGIQUE

BRUXELLES. — La loi scolaire belge. — Le Conseil a tenu depuis quelques jours des séances quotidiennes qui ont été presque exclusivement consacrées à examiner les rigueurs de la loi scolaire, surtout en ce qui concerne les instituteurs.

Il est probable que le résultat de ces délibérations sera la publication d'une circulaire recommandant tous les adoucissements compatibles avec le maintien de la loi.

— La session sera ouverte mardi prochain, 11 novembre, et il est probable que dès les premières séances, une interpellation sera adressée au gouvernement si l'instruction ordonnée par MM. Jacob et Weste au sujet des désordres du 7 septembre se continue toujours.

## Dernière Heure

PARIS, 11 h. — Le *Figaro* décerne des compliments compromettants à M. Gonindard, de la maison des Chartreux de Lyon, qui va être promu à l'épiscopat.

Il raconte que M. Gonindard a été chaudement protégé par MM. Le Royer, Magnin et Andrieux, et ajoute qu'étant le plus jeune des évêques de France, il infusera un sang généreux dans les veines de l'épiscopat vieilli.

BERLIN. — L'empereur a fait une chute dans sa chambre qui lui a occasionné une tuméfaction à l'épaule; il ne pourra pas assister aux chasses de Wernigerode.

M. Rouvier a soumis au conseil un rapport relatif à l'Exposition de 1889, concluant à la nomination d'une commission préparatoire dont Antonin Proust serait président, MM. Teisserenc de Bort et Spuller vice-présidents.

1 h. — Un télégramme du général Brière de l'Isle, daté d'Ha-Noï, dit qu'une colonne opérant près de Yeu-Thé a atteint l'arrière-garde de bandes s'enfuyant vers les montagnes et leur a fait éprouver de grandes pertes. Quant à nous, nos pertes sont nulles.

Une autre colonne nettoie le pays.

La situation dans la rivière Claire est bonne.

Il n'y a rien de nouveau sur le Fleuve-Rouge.

— La conférence de Berlin est fixée au 15 novembre.

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 1884

La question du remblaiement étant arrivée à un résultat satisfaisant, la goutte l'a quitté. M. le maire, comme par enchantement, a présidé la séance.

Il annonce tout d'abord, au conseil réuni en commission, c'est-à-dire en comité secret, que l'Etat a fait parvenir à la ville de Lyon le traité concédant à cette dernière le remblaiement des fossés d'enceinte situés vers le parc de la Tête-d'Or.

L'administration a reçu aussi de l'association lyonnaise des ouvriers maçons un projet de traité pour l'exécution de ce travail, puis un autre projet d'un entrepreneur, qui demande aussi à exécuter ces travaux.

Il y a une différence entre le prix demandé par les ouvriers maçons et l'entrepreneur; mais aussi les ouvriers maçons paieront un prix minimum de trente-cinq centimes par heure, tandis que l'entrepreneur ne s'engage qu'à les payer vingt-cinq centimes.

M. Geneste combat avec persistance la solution qui consiste à l'accorder à l'association et demande que la ville le donne par adjudication publique.

Il est soutenu par MM. Grinand et Dupont qui combattent avec énergie cet essai de l'association ouvrière à Lyon.

Après différentes observations de la part de plusieurs conseillers, le conseil décide que ces travaux seront donnés à l'association des ouvriers maçons sous les conditions que les deux tiers des ouvriers seront pris dans les différentes corporations subissant la crise et étrangères aux corporations de la partie.

On ouvre alors la séance publique à dix heures et demie, et le public, qui ne s'est pas fait gué, quoiqu'il doive cependant bien avoir assez de séances privées précédant les séances publiques, entre nombreux dans la salle.

M. le Maire invite alors le secrétaire à faire l'appel nominal; puis, cela fait, il répète les explications que nous donnons plus haut, et le Conseil, à la presque unanimité, invite l'admi-

FEUILLETON DE L'AVENIR

(43)

## LE COUSIN DU DIABLE

Par Gontran BORYS

PROLOGUE

Lélio l'Aventurier

(Suite).

Et longtemps il demeura ainsi, béant, la mâchoire pendante, les cheveux hérissés, les yeux sortant de leurs orbites.

Mais soudain, par un effort gigantesque, brisant tous les liens invisibles qui le paralysaient, il s'élança hurlant, fou, frénétique, horrible.

Pareil à un chat sauvage, en trois sauts il escalada l'échelle, franchit le balcon et saisis éperdument le cadavre.

Et, sur son épaule, se renversa la tête chérie. Elle y roula inerte, insensible, noyée parmi ses mèches sanglantes.

Alors éclata une scène dont nulle langue humaine ne saurait exprimer l'effet lugubre et poignant.

Ce fut d'abord un désespoir bruyant,

convulsif, bavard. Truxillo parlait à sa femme comme si elle eût pu l'entendre, lui prodiguant les noms les plus doux, s'accusant de n'avoir pas su la protéger, implorant son pardon, accumulant les protestations et les promesses.

Puis il s'interrompait tout d'un coup pour lui demander quel était l'assassin, et au milieu de ses plaintes et de ses fureurs revenait sans cesse le nom de Lélio, car cette idée persistait en lui que le ravisseur de Dolorès était aussi le meurtrier d'Etienne.

Enfin, les larmes jaillirent, et dès lors le pauvre homme garda le silence. Il s'accroupit, tenant toujours son cher fardeau, le berçant par un geste machinal, réchauffant de son haleine ce visage glacé, prenant de rapides baisers sur cette bouche froide et sur ces paupières violettes.

En bas, cependant, la scène avait changé d'aspect.

De tous côtés arrivaient des chevaux frais et des hommes équipés en guerre. Ce n'était sur la plate-forme que hennissements, blasphèmes, cliquetis d'armes et d'éperons. Des valets couraient çà et là, secouant leurs torches.

A l'intérieur du manoir, les chiens aboyaient au chenil.

On eût dit les apprêts d'une chasse infernale.

C'était bien une chasse, en effet, une chasse à l'homme.

Don Diaz se disposait à poursuivre son rival, et cette fois il avait juré de l'atteindre, fût-ce dans les entrailles de la terre. Sa voix fiévreuse, stridente et pressée dominait le tumulte.

Cette voix, Truxillo ne l'entendit même pas; mais, chose incroyable, elle parut resusciter la morte.

— Pérès!... murmura-t-elle.

Et le malheureux, envahi par une espérance folle, se prit à trembler de tous ses membres. Il lui sembla que les portes du ciel s'écartaient devant lui.

— Ah! s'écria-t-il avec un rire insensé, je le savais bien, moi, *querida!* que tu ne m'avais point quitté!

Mais elle, continuant à le caresser du regard, répéta d'un accent à peine perceptible :

— Pérès, adieu!

— Non! oh! non, sanglota Pérès. Pas ce mot! Ne le prononce pas! Je ne veux pas que tu m'abandonnes, moi, entends-tu! Mourir, toi! Allons donc! est-ce que j'ai eu le temps de t'aimer, seulement!

Et il l'étreignit contre son cœur, comme s'il eût voulu lui communiquer la flamme de sa propre vie.

En vain, hélas! Etienne s'éteignait.

— J'étouffe!... râla-t-elle; soulève-moi.

Il obéit.

Alors la pauvre femme, crispant ses mains sur la barre du balcon, essaya de ressaisir un peu de cet air vivifiant qui fuyait sa poitrine.

Tout à coup une violente secousse ébranla tout son corps.

Ses yeux, déjà vitreux, venaient de rencontrer don Diaz, à cheval et bizarrement éclairé par la rouge lueur de ses torches.

Un flot d'énergie ranima Etienne. Sur ses traits convulsés, l'horreur sembla dompter l'agonie. Elle se dressa debout, solennelle, menaçante; puis, étendant le bras par un geste vengeur :

— Regarde cet homme, Pérès!... articula-t-elle d'une voix si vibrante que, d'en bas, elle fut entendue et que Diego lui-même leva la tête, regarde? Celui qui m'a tuée!... c'est lui, c'est ton maître!

Il y eut une seconde de silence profond.

Les archers eux-mêmes paraissaient frappés d'épouvante.

Diego haussa les épaules.

— En route, cavaliers!... commanda-t-il.

Et toute la troupe disparut avec un fracas de tempête.

(A suivre.)



nistration à traiter avec l'association des ouvriers maçons et à préparer pour jeudi un traité définitif contenant les modifications demandées.

L'ordre du jour appelle la nomination de la commission du budget.

M. Vauchez demande que tous les conseillers puissent faire partie de cette commission, et en conséquence, que chaque conseiller désirant en faire partie, puisse déposer son nom dans l'urne.

M. le maire dit que chaque conseiller a le droit d'assister aux séances de la commission du budget, d'y faire des propositions et de demander à ce qu'elles soient mises aux voix. Il conclut donc à ce que l'on nomme une commission et invite le conseil à décider quel sera le nombre des membres.

Différentes propositions sont faites, celle de onze membres est votée après le rejet de celle de M. Vauchez.

On procède à l'élection après une suspension de séance pendant cinq minutes.

Sont élus : MM. Robin, Enou, Crinard, Guillaumou, Guyaz, Carlot, Fochier, Josseland, Valensaut, Faure, Fichet.

Le citoyen Fichet tient à signaler à l'administration la façon désastreuse dont les listes électorales des prud'hommes ouvriers ont été dressées dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. Des citoyens qui ont réclamé leur inscription en temps utile n'ont pas été inscrits et il leur avait été refusé un récépissé lors de leurs réclamations, et cela a été reconnu par l'employé de la mairie.

Dans la section que je présidais, ajoute le citoyen Fichet, des cartes électorales ont été délivrées par la même mairie à des citoyens qui n'étaient pas inscrits, et cela avec recommandation de la part de l'employé. Si je n'avais pas connu la loi, je pouvais les laisser voter, et aujourd'hui les élections pourraient être contestées.

M. Bouffier répond que l'administration avisera.

Le conseil épuise ensuite son ordre du jour renfermant des dossiers qui n'ont pas beaucoup d'importance et la séance est levée à onze heures, après décision qu'il y aura séance publique jeudi, à huit heures, pour adopter définitivement le traité passé entre la ville et l'association des maçons.

MENUS PROPOS

La maréchale de Mac-Mahon vient d'accoucher de Patrice Mac. Le duc de Magenta est chargé de trouver une nourrice.

Une jeune fille se présente, le maréchal la trouve à son goût. Pris d'un scrupule, il lui pose la question sacramentelle :

— Êtes-vous vertueuse, au moins, mademoiselle ?

— Monsieur le maréchal, je n'ai jamais eu qu'un enfant.

Mac, bondissant :

— Comment ! vous avez eu un enfant et vous osez vous présenter, vous f... dedans ou dehors savez-vous scrongneugneu.

A TRAVERS LYON

Nous recevons du citoyen Brialou une lettre par laquelle le sympathique député du Rhône nous apprend qu'il est à peu près rétabli de la grave indisposition qui avait pendant quelques jours mis sa vie en danger.

Le *Salut public*, ce puritain journal, parmi tous les puristes de la presse lyonnaise, a dit un jour que notre ami Brialou avait été presque

empoisonné par une grande absorption d'huîtres de Cancale.

La vérité, la voici :

Un jour, le député du sixième arrondissement se présentait dans un restaurant, où il commandait un modeste repas, consistant en une portion de foie de veau, lequel foie de veau avait été préparé dans une casserole de cuivre non étamée.

D'après enquêtes faites par plusieurs médecins appelés à lui donner des soins, il a été démontré que plusieurs personnes ont été victimes du même accident.

C'est ainsi qu'au *Salut*, comme au *Progrès*, on écrit l'histoire.

M. Brialou n'est pas mort, ça doit gêner la réaction et l'opportunisme. Le rêve n'est pas encore une réalité.

**Accident de la rue.** — Hier, à 6 heures du soir, le nommé Philibert Bocuze, domicilié place Ste-Foy, est tombé subitement indisposé sur la place des Célestins.

Transporté à la pharmacie Maugin, il a reçu les soins les plus empressés, et n'a pas tardé à reprendre complètement l'usage de ses facultés.

Quelques amis l'on conduit ensuite à son domicile.

— Un vieillard septuagénaire, le nommé Antoine Duchet, pensionnaire à l'hospice de la Charité, est également tombé de faiblesse à la montée St-Sébastien.

Quelques soins actifs ont suffi pour le remettre sur pied. Il a pu ensuite continuer sa route.

**Accident mortel.** — Hier, à 11 heures 50 du soir, le mécanicien conduisant le train numéro 216, venant d'Ambérieu, a aperçu sur le pont de St-Clair, le cadavre d'un homme qui était littéralement écrasé.

On suppose que ce malheureux dont on n'a pu jusqu'à présent constater l'identité, aura été tué par le train de messageries 2527, parti à 10 h. 15 de la gare de Perrache.

On ignore s'il y a eu suicide ou accident.

**Hôtel-Dieu.** — Le nommé Etienne Aucas, chauffeur-mécanicien, employé à la brasserie de la Méditerranée, a été blessé à la main droite par suite de la rupture d'une barre de fer. Après avoir reçu les premiers soins, il a été conduit à l'hospice.

**Vagabondage.** — Les arrestations pour vagabondage continuent dans des proportions inquiétantes.

Les nommés Joseph Janin, Jean-Baptiste Chamauret, Clair Labully, Joseph Rolland, Emile Delacroix, Jules Cazaux, ont été arrêtés pour ce délit et conduits à la Permanence.

**Arrestations.** — Ernest Bonzanquet et Félix Martin ont été également arrêtés sous le double délit de mendicité et vagabondage.

— Claudine Picollet, qui vendait des allumettes prohibées sur la voie publique, a été arrêtée pour ce délit et conduite à la Permanence.

**Accident de Voiture.** — Le cheval d'une voiture de place, conduit par le nommé Roy Bassenaire, s'est abattu sur le quai de la Charité, brisant les deux brancards de la voiture à laquelle il était attelé.

Fort heureusement, tout s'est borné à des dégâts purement matériels.

Nous avons omis hier, dans notre compte rendu, de citer notre ami Maret, comme ayant prononcé un discours sur la tombe du vaillant citoyen Deville. Nous reproduisons aujourd'hui ce discours ainsi que

ceux des citoyens Chesnel et Farjat. Le citoyen Chesnel, délégué de la libre-pensée de St-Etienne s'est exprimé ainsi :

Citoyens,

Le nombre imposant d'amis qui ont accompagné Deville au champ de repos, et la digne récompense de toute une vie de dévouement et de fraternité.

Ce n'est ni la grandeur ni la fortune qui ont mérité à Deville cette imposante manifestation. C'est son dévouement à une cause qui nous est chère à tous qui nous a réunis.

A nous qui restons sur cette terre, à nous inspirer des grandes leçons qu'il nous a données, à poursuivre notre œuvre.

C'est par le souvenir des hommes de bien qu'on honore leur mémoire.

Ce sera par le travail et la persévérance, cette devise de toute la vie de Deville, que nous arriverons au couronnement de l'œuvre à laquelle il s'était dévoué et pour laquelle il a souffert.

Les générations meurent ; la pensée reste vivante et féconde parmi nous.

C'est la pensée des générations passées qui nous a fait ce que nous sommes, qui nous a donné ce que nous possédons.

Deville fut un penseur et un combattant ; lui mort, son exemple nous reste ; nous le suivrons.

Puisse la présence de nous ses amis autour de sa tombe être pour sa famille un témoignage de profonde sympathie et de condoléance.

Ami, repose en paix avec la satisfaction du devoir accompli.

Nous conserverons précieusement le souvenir intérieur de tes pensées.

Reçois, au nom de la démocratie stéphanoise, au nom du parti ouvrier et de la libre-pensée de St-Etienne, notre dernier et fraternel salut.

Le citoyen Maret s'exprime en ces termes :

Le comité central révolutionnaire vient adresser un dernier adieu au citoyen Deville. La mort, l'impitoyable mort vient de faucher dans le camp révolutionnaire.

Le citoyen Deville, un des vétérans du parti ouvrier, nous a été enlevé, on peut dire, d'une manière subite, car, quoique malade depuis longtemps, ceux qui l'ont vu jeudi dans son établissement, au milieu de sa clientèle, ne s'attendaient pas à l'accompagner aujourd'hui à sa dernière demeure.

Deville fut un de ceux qui ne se laissèrent jamais abattre. Revers, détention, rien ne pouvait ébranler les convictions qui étaient profondément enracinées dans son cœur.

Toujours sur la brèche, il n'était heureux que les jours où le peuple, secouant son apathie naturelle, levait enfin la tête pour marcher à la conquête de ses droits.

D'une énergie peu commune, on le voyait, même en ces derniers temps où la maladie sourde, qui devait nous l'enlever, le minait lentement, prendre part, dans son milieu, à ces discussions intimes, à cette propagande active avec la force de volonté dont il ne s'est jamais départi.

Ah ! pauvre ami, puisse ta vie servir d'exemple à tous ceux pour le bien desquels tu combattais. Ils souffrent en ce moment de la faim, du froid. Une misère profonde, dont on ne peut prévoir le terme, plane sur eux.

Puissent-ils se réveiller enfin et comprendre que, sur cette terre, chacun a le droit de vivre, et qu'il est du devoir de tous les prolétaires de combattre cet égoïsme bourgeois, cette inégalité sociale, érigée actuellement en système gouvernemental.

Devant la dépouille mortelle de ce vaillant citoyen, devant cette tombe qui va se refermer

pour toujours ; peuple, découvre-toi et prends l'engagement de continuer la lutte jusqu'à ce que tu aies obtenu une éclatante et complète victoire.

Deville, adieu pour toujours !  
Vive la révolution !

Discours du citoyen Farjat :  
Citoyennes, citoyens,

Au nom du parti ouvrier et à celui du parti socialiste-révolutionnaire, je viens adresser un dernier adieu à Deville.

Lorsque l'un de nous tombe au début de sa carrière, vaincu par l'acuité de la lutte, il y a lieu de se laisser aller à la douleur et de regretter le lutteur fauché par la mort avant d'avoir pu donner à la Révolution la somme d'énergie, de dévouement et d'intelligence renfermée en lui ; mais lorsque nous accompagnons à sa dernière demeure un vieux champion de la cause sociale, qui a passé sa vie à lutter sans trêve et sans merci contre tout ce qu'il y a de mal dans la société actuelle, nous nous inclinons respectueusement devant sa tombe, en prenant la résolution de suivre l'exemple de celui qui a été pour nous un compagnon d'armes tombé en pleine bataille sociale, frappé sur la brèche en faisant face à l'ennemi.

Deville est un de ceux-là, notre vaillant ami valait à lui seul des milliers de combattants ; nous avons donc tous pour devoir aujourd'hui de prendre la ferme résolution de redoubler d'ardeur dans la propagande, pour amener dans nos rangs assez de nouvelles recrues pour combler le vide fait par la mort de celui qui est inanimé dans le cercueil.

Les principales vertus de Deville furent un dévouement poussé jusqu'à l'abnégation la plus complète de sa personne ; un désintéressement allant jusqu'à l'oubli le plus absolu de ses intérêts personnels ; que chacun de nous se pénétre des leçons qu'il nous a données et demain notre cause sera triomphante.

Deville, qui a été si longtemps à la peine n'a pu, hélas, être à la joie ; il n'a pu résister jusqu'au jour de la victoire, mais il a eu au moins la satisfaction, avant de nous quitter, d'apercevoir l'aurore de la révolution sociale pour laquelle il a sacrifié sa vie.

Nous te quittons, mon pauvre vieux Deville, en poussant sur ta tombe le cri qui fut ton cri de guerre, qui seul serait capable de te faire tressaillir si quelque chose était capable d'animer le cadavre de celui qui fut un homme de bien parce qu'il fut un socialiste sincère.

Vive la Révolution sociale !

BOURSE DE LYON

Lyon, 4 novembre 1924.

L'entrain des haussiers se ralentit ; les cotes sont aujourd'hui claires. Beaucoup de valeurs n'ont pas eu les honneurs du tableau. Sur presque toute la ligne, les valeurs suivent nos recettes qui ont sensiblement reculé.

Le 3 0/0 n'a qu'un cours, 78,32. Le 4 1/2 0/0 tombe de 108,10, cours de liquidation, à 108,05, fin novembre, soit 0,05 de déport. C'est insensé.

L'Italien fait 96,90, 15 novembre, se préparant à escalader le cours de 97 et s'acheminant vers le pair.

L'Egypte unifiée n'a qu'une cote, 336,25. Chimène, qui l'eût dit ?

Le Crédit Lyonnais est faible à 520,25.

La Banque Ottomane est molle à 575. Verra de meilleurs cours.

Les Chemins autrichiens sont sans élan à 626,87 en liquidation et 627,50, 15 novembre. Lombard, 316,87.

FEUILLETON DE L'AVENIR (63)

LE

PALEFRENIER

Par Henri ROCHFORT

(Suite)

Les remettant, je m'aperçus que le flacon de morphine n'y était plus, je descendis de ma chaise, je le cherchai sous tous les meubles, pensant qu'il avait roulé dans la chambre. Puis, devant l'inutilité de ma perquisition, un soupçon me vint. Je me rappelai le regard que vous aviez jeté dans le coin où je cachais mes fioles. Alors, d'un élan furieux, je me trouvai dans le corridor, puis dans la cour, puis à votre porte. Ah ! si vous saviez de quelle joie je me suis sentie inondée en voyant que la bouteille n'était pas encore vide ! Quelle bonne idée vous avez eue de m'écrire cette belle lettre, mon ami ! Sans cela, j'arrivais trop tard !

Elle oubliait totalement qu'elle l'avait traité, entrant, de menteur et de malhonnête homme. Elle se rappelait seulement

qu'il avait préféré la mort à une séparation, et elle jugeait avec raison que des malhonnêtetés de ce genre, peu de gens en étaient capables.

Deux heures sonnèrent. Elle eut un soubresaut.

— Mon Dieu ! Louise qui est enfermée dans le cabinet de toilette ! Pourvu qu'elle ne se soit pas réveillée.

Elle se jeta de nouveau à son cou.

— Adieu, dit-elle, à demain, n'est-ce pas ? Nous nous verrons maintenant tous les soirs.

— Mais vous ne pouvez cependant pas venir ici. Nous finirions par y être surpris, fit observer Roderic.

Elle répondit :

— C'est juste... Il ne faut pas que nous le soyons... à cause de vous.

On décida alors qu'on se verrait dans la salle d'étude, qui, un peu isolée du reste de l'appartement, ne les exposerait pas à des mésaventures. Yvonne arguerait d'un mieux sensible pour renvoyer Louise dans sa chambre, et l'on s'aimerait ainsi à l'abri de toute surveillance.

Et ils se quittèrent après que la jeune fille eut repris possession de la fiole de morphine, qu'elle tenait à briser elle-même sur le pavé de la cour.

— Oh ! maintenant, lui dit Roderic, il n'y a plus rien à craindre de moi. Je tiens

beaucoup plus à vivre que je ne tenais à mourir.

CHAPITRE XIX

MARIAGE ROMPU

Depuis la maladie de sa fille, le marquis prenait dans la salle à manger de l'hôtel des repas d'autant plus solitaires que la pièce était plus vaste. Dîner seul dans une grande chambre, rien n'est moins appétissant. Il s'y préparait néanmoins à son déjeuner de midi, quand il fut délicieusement étonné de voir la porte s'ouvrir, et Yvonne venir s'asseoir en face de lui, en demandant son couvert.

— Ah ça ! que se passe-t-il ? Te voilà sur pied ! dit joyeusement M. de Curval. Moi qui t'avais trouvé hier plus bas que jamais !

— Je n'y comprends rien moi-même, fit Yvonne sur le même ton. Je me sens forte comme un chêne, et j'ai une faim !...

Conformément à l'ordonnance du médecin, qui était pour les viandes saignantes, on lui prépara sur le gril une côtelette qu'elle dégusta avec un entrain dont le marquis fut ravi.

— Ah ça ! à quoi peux-tu bien devoir cette guérison subite ? dit-il émerveillé.

— J'avais sur l'estomac comme un poids énorme qui empêchait les bouchées de passer, repartit sa fille. Ce poids a disparu subitement. Maintenant, tu vois, je mange mieux que jamais.

D'où ce poids était-il tombé ? voilà ce que M. de Curval tint à savoir. Yvonne se laissa interroger un certain temps à ce sujet ; après quoi elle lui dit :

— Tu veux absolument que je te l'apprenne ?

— Certainement, je le veux.

— Et quand je te l'aurai appris, tu ne me gronderas pas ?

— Te gronder ! moi ! parce que tu avais un poids sur l'estomac ! s'exclama le marquis fort intrigué.

— Sais-tu ce qui m'a remis si vite ? reprit Yvonne tournant autour de la déclaration qu'elle rumina ; eh bien ! c'est une résolution que j'ai prise. Rien ne soulage comme de prendre une résolution.

— C'est vrai, répondit M. de Curval, à cent lieues de prévoir la tuile qui oscillait au-dessus de sa tête. Ainsi, pendant la Commune, je m'attendais tous les jours à voir notre hôtel envahi par des bandes armées. J'étais inquiet, je te l'avouerai ; mais le jour où, bien résolu à me défendre, j'ai fait distribuer des revolvers à tous les domestiques, toutes mes préoccupations ont cessé.

(A suivre)

## Bourse de Lyon

| Obligations                    |        | ACTIONS               |         |
|--------------------------------|--------|-----------------------|---------|
| Ville de Lyon 1880             | 95     | Gaz de Lyon           | 1101 25 |
| Communes 1878                  | 446 50 | Terre-Noire           | 170     |
| Ville de Paris 1869            | 401 50 | Fond. de l'Horloge    | »       |
| — 1871                         | 392    | Creusot               | 1295    |
| Ville de Marseille             | »      | Acier. de la Marine   | 451 25  |
| Financière 1877                | 451    | Pourchambault         | 220     |
| — 1879                         | 355    | Loire                 | 947 50  |
| — 1883                         | 374 50 | Montmartre            | 274     |
| Fusion ancienne                | 365    | Saint-Etienne         | 47      |
| — nouvelle                     | 364 50 | Rive-de-Gier          | 580     |
| Donbas anciennes               | 364    | Acie. St-Etienne      | 557 50  |
| — nouvelles                    | 365 25 | Société Lyonnaise     | »       |
| Lombardes anc.                 | 361    | Créd. financ. et ind. | »       |
| — nouvelles                    | 361    | Foncière lyonn.       | 335     |
| Saragossa                      | 334    | Société Stéph.        | »       |
| Nord-Esp. 1 <sup>re</sup> hyp. | 337 50 | Rue de Lyon           | »       |
| — 2 <sup>e</sup> —             | 308    | Corp. des Eaux        | 1380    |
| Portugaise                     | »      | Donbas Sud-Est        | »       |
| Suez 5 0/0                     | »      | Croix-Rouge           | »       |
| Eaux 3 0/0                     | »      | Bateaux-omnibus       | »       |
| Omnibus-Tramw.                 | »      | Abattoirs.            | »       |

## Bourse de Paris

|                     |        |                     |         |
|---------------------|--------|---------------------|---------|
| 3 0/0 français      | 78 77  | Mob. esp. jonia.    | »       |
| 3 0/0 amortissable  | 80 25  | Foncière lyon.      | »       |
| 3 0/0 nouveau       | »      | Banque ottomane     | 583     |
| 4 1/2 0/0 (1883)    | 168 27 | Banque autrichienne | 473     |
| 5 0/0 italien       | 96 97  | Banque hongroise    | 355     |
| 4 0/0 espagn. ext.  | 59 25  | Lyon                | 1232    |
| 5 0/0 ture          | »      | Autrichien          | »       |
| Egypt. 6 0/0 (1877) | »      | Lombard             | 313     |
| Banque de France    | »      | Saragossa           | 407     |
| Crédit foncier      | 1297   | Nord-Espagne        | 525     |
| Crédit mobilier     | »      | Suez                | 1915    |
| Crédit lyonnais     | 527    | Consolid. à Londres | 100 1/2 |

## CHRONIQUE RÉGIONALE

### AIN Conseil municipal de Belley Séance du 3 novembre

La séance est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Mante, maire.  
Quatorze membres sur vingt-trois sont présents.

M. Perrin, conseiller radical, au nom de la presque totalité de la population, demande que l'emplacement occupé par la tombe du regretté Roselli-Mollet soit concédé gratuitement, à perpétuité, à sa famille, comme un honnêtement rendu à la mémoire de ce vaillant député.

MM. Cyvoct, ex-juge, et Dulland, avoué, conseillers réactionnaires, s'opposent de toutes leurs forces à cette motion.

Après un échange d'explications entre M. Perrin et ces messieurs, on procède au vote.

Par onze voix contre trois, la motion Perrin, tendant à concéder à perpétuité, à la famille Roselli-Mollet, l'emplacement où repose notre député, est adoptée.

Nos félicitations à M. Perrin et à notre vaillant maire, M. Mante, officier supérieur du génie en retraite, officier de la Légion d'honneur, qui, quoique ne professant pas toutes nos opinions, a montré qu'il était reconnaissant des services rendus par M. Roselli-Mollet à la ville de Belley, en levant les deux mains à la fois au moment du vote sur cette motion.

Voici les noms des quatorze conseillers municipaux ayant voté pour :

Mante, maire ; Candy, adjoint, chevalier de la Légion d'honneur ; Perrin, vice-président du comité radical ; Langon, trésorier de la Société du Sou des écoles, membre du comité radical ; Follet, id. ; Perrier, id. ; Bouvier, id. ; Pennet, huissier ; Guillot, maître menuisier, républicains indépendants ; Bossy, propriétaire ; Gacon, propriétaire, libéraux.

Soit six républicains radicaux, trois républicains indépendants et deux républicains modérés libéraux.

Les électeurs se souviendront d'eux et sauront leur récompenser au jour des élections.

Une foule considérable a stationné toute la journée de la Toussaint auprès de la tombe de Roselli-Mollet. Nous avons remarqué un grand nombre de couronnes qui y avaient été déposées.

On annonce que le monument élevé à sa mémoire, par souscription, doit arriver prochainement, et l'inauguration aura lieu bientôt.

UN BUGISTE.

Nous publierons demain la cinquième liste de souscription pour le monument Roselli-Mollet.

**AVIS.** — Nous rappelons à tous nos lecteurs que nous tenons à leur disposition, dans nos bureaux, rue Quatre-Chapeaux, 11, contre 60 bons d'achat et la somme de QUATRE francs, une police d'assurance de la société l'Avenir des Familles, remboursable à CENT francs.

## POLICES D'ASSURANCES

DE LA SOCIÉTÉ  
L'AVENIR DES FAMILLES  
délivrées dans la journée du 4 novembre  
par l'Avenir de Lyon  
REMBOURSABLES A CENT FRANCS

Vincent, r. des Tables-Caudiennes, 10.  
Marignat, r. Port-du-Temple, 27.  
Labayle, r. de Trion, 32.  
Sandrey, r. de Vendôme, 274.  
B., r. Laporte.

Ferot, r. Deschamps, 7.  
Vigier, r. Parmentier, 1.  
Pinet, r. Montesquieu, 68.  
Eyrard, r. de Trion, 1.  
F. Via Ion, r. Vendôme, 273.  
L. D., r. Dubois, 14.  
B. Dutal, r. Vendôme, 140.  
M. R., r. Palais-Crillet, 23.  
J. Caillon, r. Smith, 15.  
A. Doncieu, r. du Bourbonnais, 24.  
Thomas, r. de la Vilette, 31.  
Durand, montée Rey, 5.  
Guillot, av. de Noailles, 17.

## Tribune libre

Nous recevons, avec prière de l'insérer, la lettre suivante :

En réponse à la note calomnieuse parue hier dans le *Lyon républicain* et pouvant nuire à la prospérité de notre association, en lisant les élocutions des scissionnistes de la corporation des teinturiers, on ne peut s'empêcher de tirer cette déduction. Les paroles dénoncent les personnes, et derrière se découvre l'humble blackboulé des élections de dimanche. Ce candidat, nous ne pouvons le juger, étant inconnu de nous tous ; en tous cas, sa conduite ne révèle pas une exubérance d'amour-propre, pour avoir eu la témérité de se poser en adversaire du citoyen Charvet, auquel on ne peut rien reprocher que d'avoir trop bien rempli son mandat, même au détriment de ses intérêts personnels.

En envoyant une adresse, le syndicat des apprentis n'a fait qu'un acte de reconnaissance pour les nombreux services qu'il a rendu à la corporation alors qu'elle n'était pas encore représentée à la prud'homme.

Quant à vous, faibles détracteurs qui avez osé jeter le mépris sur la corporation en la personne des membres du syndicat et en visant spécialement son président et son secrétaire, si vous aviez possédé cette érudition de légiste que vous affichez, vous auriez su qu'un patron ne peut faire partie d'un syndicat ouvrier.

Nous ne sommes pas des saltimbanques, pour que le citoyen Charvet vienne nous quémander de faire parade pour lui. Êtres oculistes qui n'avez pas même le courage de signer, nous vous invitons à venir assister à nos travaux au siège, rue Cuvier, 145, et vous verrez que le syndicat met autant de ferveur à remplir son devoir que vous de fatiguer à profaner les nôtres.

Pour le syndicat,  
BALMAT.

## Ouvrières et ouvriers sans travail

La Commission exécutive a adressé la lettre suivante à tous les secrétaires des Chambres syndicales et groupes ouvriers :

Aux Organisations et Chambres syndicales ouvrières

Citoyens,

Dans la réunion publique tenue le vendredi 31 octobre, salle des Folies-Bergère, deux résolutions ont été prises engageant les Organisations ouvrières et Chambres syndicales à appuyer moralement et matériellement les résolutions prises dans ladite réunion et de renforcer la Commission exécutive par l'envoi d'un délégué dans son sein, pour obtenir, aussi promptement que possible, l'exécution de tout ou partie des résolutions relatives à l'ouverture immédiate de chantiers, taxation du pain et toutes mesures nécessaires pour pallier à la crise aiguë que nous traversons.

Dans sa réunion du vendredi soir, même date, la Société civile des Syndicats a décidé de convoquer, pour le dimanche 9 novembre, tous les bureaux des Syndicats adhérents à cette Société. Nous vous engageons donc à vous réunir cette semaine et à nous faire connaître vos décisions.

A vous et à la cause des travailleurs.

Pour la Commission exécutive et par ordre,  
Les secrétaires :

BERTRAND, PICHET.

## Chambre syndicale des Tôleurs et Fumistes

Assemblée générale dimanche 9 novembre, de une heure à trois heures, chez Gamet, rue de Chartres, 8.

### ORDRE DU JOUR :

- 1<sup>o</sup> Discussion sur l'adhésion à la Fédération.
- 2<sup>o</sup> Propositions et discussions diverses.
- 3<sup>o</sup> Réception des nouveaux adhérents.

Le secrétaire : J. ROCHERON.

### Œuvre démocratique

Un concert-tombola au profit d'une œuvre démocratique est organisé pour le dimanche 16 novembre 1884, à une heure du soir, salle Rivoire, avenue de Saxe, 242, avec le bienveillant concours de plusieurs artistes lyonnais.

On trouvera des billets pour le concert, au prix de 30 centimes, aux adresses suivantes :

Chavassieux, rue Sainte-Jeanne, 16.  
Gachet, cours de la Liberté, 87.  
Fichet, rue Moncey.  
Bedin, rue du Sacré-Cœur, 100.  
Sanlaville, comptoir Gaulois, place de la Croix.  
Saint-Cyr, comptoir, avenue de Saxe, 273.

## Chambre syndicale des ouvriers plâtriers-peintres

La corporation est convoquée en assemblée générale le samedi 8 novembre 1884, à huit heures du soir, salle Rivoire, 242, avenue de Saxe.

## ORDRE DU JOUR Réception des nouveaux adhérents. Questions diverses.

Le secrétaire : L. B.

NOTA. — Un syndicat est en permanence tous les soirs pour recevoir les adhésions.

## Comités des républicains radicaux socialistes

Les délégués des comités des républicains radicaux socialistes des six arrondissements sont convoqués en réunion plénière mercredi 5 novembre, à huit heures et demie précises, salle Mollière, rue Pierre-Corneille, 49.

Les délégués de chaque groupe doivent être munis d'un procès-verbal.

Le secrétaire de la commission :  
BEAUSSIRE.

### L'Avenir

Société de Gymnastique

L'Avenir donnera prochainement une fête de bienfaisance, au profit des ouvriers sans travail, dans la salle du Casino des Arts, avec le gracieux concours des principaux artistes des théâtres municipaux et des concerts de notre ville, et de la fanfare municipale des sapeurs-pompiers, sous la direction de M. Jandard, la chorale des Enfants de Perrache et de la fanfare la Laborieuse.

4<sup>e</sup> Question des ouvriers sans travail.  
La commission.

## THÉÂTRES ET CONCERTS

Grand-Théâtre. — Carmen.

Célestins. — Le Tour du cadran, comédie.

60 ANS DE SUCCÈS  
ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
Marque de fabrique déposée

## SIROP DE ROCHET DU SERPENT

(Seul véritablement efficace)

Vices du sang — Maladies de la peau, dartres, eczémas, rougeurs du visage, boutons, démangeaisons — Migraines, névralgies, étourdissements — Constipations, manque d'appétit, mauvaise digestion, oppressions — Dépôts d'humidité, de lait, de gale, poitres et grosseurs, tumeurs, abcès, maux d'yeux, d'oreilles, de nez, mauvaise haleine — Douleurs rhumatismales, sciatiques, goutteuses — Maladies anciennes, etc.

LE FLACON : 2 f. 50 ; CHOPINE : 5 f. ; LITRE : 9 f.

A la Pharmacie du Serpent, 32, rue Lanterne, LYON

### L'AVENIR DE LYON

## BON

Pour une POLICE de la Société

## LE TRAVAIL

INDEMNITÉS GARANTIES :

En cas de mort. 500 Francs

En cas d'incapacité permanente de travail. 500 Fr.

Cette police d'assurances est remise à tout porteur de 5 Bons, moyennant 75 cent.

5 Novembre 1884

LE GÉRANT, J.-B.-A. PAGÈS

Imprimerie Moderne, cours de la Liberté, 70

## VIN DE KOUBA

Près d'Alger

du vignoble VERLAGUET, marque VB  
Crû classé du SAHEL, créé en 1863

Ce vin dit : Bourgeois supérieur, garanti pur et d'origine non plâtré, contient d'après l'analyse quantitative du laboratoire municipal de la ville de Lyon de 10 à 11° d'alcool, 7,4 de glycérine et 28 gr.02 d'extrait sec ; il est généreux, excitant et tonique, et remplace avec avantage les Bordeaux et Bourgogne dits ordinaires, d'origine douteuse.

0 80 cent. le litre, verre non compris. Service à domicile par paniers de huit litres.

Bureau de commandes et Magasin de détail : Rue d'Amboise, 8 (Célestins).

Les cartes postales des commandes sont remboursées.

Maison MONTESSUIT-BILLAND, à LYON, seule chargée de la vente et de l'établissement des dépôts.

## A LOUER PETITE PROPRIÉTÉ

Complètement close de murs  
composée de six pièces avec terrasse  
Cette charmante habitation est située à la Cité. Pour les renseignements, s'adresser à M. Rive, 26, cours Lafayette, Lyon.

### AFFAIRE TRÈS PRESSÉE

A VENDRE A CREDIT  
à n'importe quel prix

## ÉPICERIE - COMPTOIR

— CENTRE —

Recette : 60 francs par jour

Occasion unique

## L'ÉCHO DE LYON

69, rue de l'Hôtel-de-Ville, au 2<sup>e</sup>

## INJECTION BARRAJA

Vraie Infaillible

Seule et unique au monde, guérissant les maladies secrètes les plus invétérées. — Prix : 4 fr. — Cours Lafayette, 115, Lyon.

## MODES

Gros et Détail

## Mme CLÉMENT

37, Grande-Côte, 37

SPECIALITÉ POUR DEUILS

Bonnets et Chapeaux montés

PRIX MODÉRÉS

## L'OUEST

Compagnie anonyme d'assurances sur la vie

Constituée avec l'autorisation  
et sous le contrôle du Gouvernement

SIÈGE SOCIAL :

22, rue des Capucines — PARIS

### RENTES VIAGÈRES

immédiates et différées au taux de 10, 15, 20 0/0 et plus, suivant l'âge et le délai.

### RENTES VIAGÈRES PROGRESSIVES

avec remboursement au décès du rentier du capital de la rente

### ASSURANCES PAYABLES

en cas de Vie, en cas de Mort. Dotation d'Enfants.

Les placements des Fonds des Assurés et des Rentiers sont garantis par Hypothèques sur un Domaine immobilier s'élevant à plus de 400 Millions.

S'ADRESSER

Pour tous renseignements à la Compagnie

M. HESS

79, place des Jacobins — LYON

## CHAPELLERIE PRADÉ

Chapeaux feutre haute nouveauté, premier choix, 40 0/0 de rabais. — Nouvel arrivage de 3 60, dernier genre, pour hommes, dames et enfants.

Grand choix de coiffures de voyage en tous genres.

Chapeaux fantaisie pour enfants à des prix exceptionnels.

20, Quai Saint-Antoine, 20

## LA LOYAUTÉ

90, Rue Pierre-Corneille, 90. — Lyon

## FONDS DE COMMERCE

en tous genres, depuis 200 à 25.000 fr.

NOMBREUX ACQUÉREURS

Positions avantageuses pour Employés des deux sexes.

## MALADIES SECRÈTES

J'affirme la guérison radicale des maladies vénériennes les plus anciennes et les plus invétérées, ainsi que les rhumatismes les plus douloureux, par le traitement facile et surtout sans mercure, du docteur MAROLLES. Cabinet de 12 h. à 3 h. Gratuit le soir, de 7 à 8. Lyon, 19, rue Cuvier. Correspondance.

Les abonnements sont reçus aux bureaux du journal